

Sommaire

- 02 Editorial
 03 Événement
 04 Génération
 05-06 Eglise
 07-08 Décanat
- I-VIII Cahier romand**
- 09-11 Agendas
 12-13 Vie des paroisses
 14 Livre de vie
 15 Horaires – Adresses
 16 Méditation

Femmes de diacres

PAR MARGUERITE HÉRITIER
 PHOTO: YVAN BENDER

Comment les épouses de diacres sont-elles reconnues? Est-il possible pour elles de sortir de l'ombre?

Les femmes ont aujourd'hui des revendications justifiées pour être reconnues dans tous les domaines de la vie sociale, professionnelle ou familiale. Ces revendications se font aussi entendre au sein de l'Eglise par rapport à l'ordination des femmes, de leur place dans les rouages du pouvoir ecclésial.

En tant qu'épouse de diacre, ces questions ne me tourmentent pas. Un diacre n'est pas un homme de pouvoir et ne saurait par conséquent faire de l'ombre à quiconque. Devenir diacre, c'est accepter de s'exposer dans son milieu professionnel et même en Eglise, à des critiques, des incompréhensions, des jalousies. Le diaconat n'est pas un état confortable: ni pouvoir, ni faire-valoir, même si le diacre est parfois appelé à agir visiblement en Eglise.

Dans ces conditions, comment envisager la place de la femme d'un diacre?

L'Eglise donne à l'épouse une part égale, j'ose presque dire supérieure à celle de l'époux qui se destine au diaconat. Comment?

Pour qu'un homme marié puisse envisager le diaconat, il faut que l'épouse donne son accord, au moment du discernement et au moment de l'ordination. L'appel à devenir diacre concerne ainsi également l'épouse. Mon mari et moi avons donc cheminé vers le diaconat ensemble, approfondissant notre foi en couple, en équipe, réfléchissant à nos engagements familiaux, professionnels, ecclésiaux, éclairés tous deux par la lumière de l'Évangile.

C'est vrai, il a reçu le sacrement de l'ordre et pas moi. Mais le sacrement, quel qu'il soit, donnerait-il à la personne qui l'a reçu une supériorité? ou au contraire exige-t-il une plus grande humilité?

Être à l'autel pour offrir le monde ou dans l'assemblée pour louer Dieu, être au travail ou à la maison, être homme ou femme, prêtre ou laïque, chacun, par son baptême, est un témoin, témoin souvent discret, parfois visible, rarement adulé.

Car enfin, celui qui doit être reconnu, c'est le Christ.

IMPRESSUM

Editeur

Saint-Augustin SA, case postale 51
 1890 Saint-Maurice

Directeur général

Yvon Duboule

Rédacteur en chef

Nicolas Maury

Secrétariat de rédaction

Nicolas Maury
 Tél. 024 486 05 25 | fax 024 486 05 36
 E-mail: bpf@staugustin.ch

Service publicités

Saint-Augustin SA
 CP 51
 CH-1890 Saint-Maurice

Abonnement

Journal des Paroisses
 Rue Saint-Guérin 3, 1950 Sion
 Tél. 027 323 68 20
 CCP 17-631382-8
 Fr. 40.- | De soutien: Fr. 50.-

Rédaction locale

Maria Gessler, Pré d'Amédée 20, 1950 Sion
 Tél. 027 322 28 60

Equipe de rédaction

Marie-Renée Clivaz, Philippe D'Andrès,
 Antoine Gauye, Charly Monnet, David Roudit,
 Jean-Hugues Seppely

Maquette

Essencedesign SA, Lausanne

Couverture *Le nouveau diacre et son épouse*
 Photo: cath.ch



En couple au sommet de la Dent-Blanche.